

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 128 (1983)  
**Heft:** 9

**Artikel:** EO PA : plus qu'un apprentissage technique : entretien  
**Autor:** Langenberger, Jean / Reymond, Dominique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344544>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **EO PA: plus qu'un apprentissage technique**

**Entretien avec le brigadier Jean Langenberger, cdt des EO PA**

*Les troupes de protection aérienne sont particulières, ne serait-ce que par leur double mission principale qui, pour un profane, peut même paraître contradictoire : sauver des décombres les civils et les militaires tout en faisant usage, si nécessaire, d'armes contre un agresseur éventuel. Il nous a paru dès lors intéressant de faire connaître aux lecteurs de la « RMS » les points forts, les caractéristiques et les problèmes particuliers à maîtriser dans la formation de jeunes aspirants à leur fonction de chefs de section. Nous avons donc rencontré le brigadier Jean Langenberger, cdt des EO PA depuis 1982 et également remplaçant du directeur de l'Office fédéral des troupes PA.*

**RMS: Quels sont tout d'abord les buts et l'organisation des EO PA, écoles centralisées au même titre que les EO des troupes de transport par exemple?**

J. L.: Les EO PA ont été instaurées en 1952. Elles sont structurées comme toutes les autres EO en ce qui concerne l'instruction générale. Au point de vue tactique, elles se rapprochent toutefois un peu des EO infanterie, puisque l'armement dans les trp PA est identique à celui de l'infanterie, à l'exception du lance-mine et de la mitrailleuse. L'EO PA est divisée en quatre périodes: une période de détail (approfondissement des connaissances de base), une période technique (exercices dans le feu et les décombres), une période tactique (appréciation de situations dans le cadre de villes sinistrées, missions en secteur d'attente) et une période de tir et d'instruction au combat.

On instruit, dans ces écoles d'officiers, une fois par année, entre 50 et

70 aspirants, répartis en trois ou quatre classes.

L'instruction technique concerne le comportement face aux décombres et au feu, d'une part, et face à des blessés dont la vie est en danger, d'autre part. Les aspirants reçoivent donc un enseignement axé sur la lutte contre le feu (hydraulique élémentaire) et sur le comportement dans les décombres, alors que l'instruction sanitaire occupe environ 20% du temps global consacré à l'instruction technique.

**RMS: Deux questions sur les aspirants: Quelle est la part des sous-officiers romands sur l'ensemble? Faut-il remplir des exigences professionnelles spéciales avant d'être proposé à une EO PA?**

J. L.: Les Romands sont — malheureusement — trop peu nombreux. Ce problème est d'ailleurs celui de toute l'armée; on a trop souvent l'impression que beaucoup de Suisses romands pensent qu'ils ne font pas

partie des gens qui peuvent devenir officiers. Il y a aussi une question de mentalité, le Romand ayant plutôt tendance à sacrifier un avancement militaire au profit d'une promotion professionnelle, alors que le Suisse alémanique analyse volontiers cet avancement comme un tremplin, utile à sa future carrière civile.

Comme je vous l'ai dit précédemment, les problèmes techniques sont relativement simples; si nous sommes dès lors satisfaits d'avoir de temps en temps des ingénieurs ou des spécialistes de la construction, des aspirants à orientation moins technique peuvent également devenir d'excellents officiers des trp PA.

**RMS: Parmi les différentes formes d'engagements militaires possibles, la menace d'un conflit nucléaire préoccupe toujours davantage les populations civiles d'Europe occidentale. Comment jugez-vous la probabilité d'une telle éventualité?**

J. L.: L'engagement nucléaire est à envisager pour la simple raison que les armes existent. Un adversaire qui veut agir aujourd'hui sur une population civile (pour procéder à un chantage ou pour abaisser sa volonté de résistance) pourrait probablement utiliser des armes nucléaires pour deux raisons: La première est que la bombe atomique est plus efficace que la bombe classique; on obtient avec un seul avion ou un seul lanceur ce que l'on obtenait auparavant avec une véritable flotte aérienne et un tapis de

bombes. Il est possible de détruire à l'heure actuelle, avec très peu de moyens et une précision fabuleuse, à peu près n'importe quel objectif. La deuxième raison est qu'il n'existe plus d'armées capables de procéder à des bombardements de villes semblables à ceux de la dernière guerre mondiale, en raison du fait que ces immenses flottes aériennes, composées de bombardiers à armement classique, n'existent plus.

Nous ne pouvons pas, dès lors, éliminer la possibilité qu'un Etat engage des armes nucléaires. L'arme atomique, toutefois, n'est pas l'arme absolue. Une telle arme ne serait pas forcément efficace, puisque nous avons une des protections civiles les plus fortes du monde, surtout en ce qui concerne les abris, dont nous connaissons les emplacements et où la protection civile et les troupes de protection aérienne porteront secours en premier lieu.

**RMS: La première mission des troupes PA est de sauver les vies humaines et d'aider la population civile. Quelle part accordez-vous à l'engagement tactique et au combat dans les EO?**

J. L.: La mission principale des troupes PA est certes le sauvetage. Cette mission peut toutefois devenir caduque le jour où une formation PA (cp ou bat) sera prise à partie par un adversaire qui progresserait dans notre pays. Bien que l'on s'efforce d'éviter une telle situation en prévoyant, réglementairement, d'affecter

en cas d'attaque les trp PA à des villes en arrière de la zone des combats, il est possible que, en raison d'aéroportages par exemple, des formations de la protection aérienne ne puissent être évacuées assez rapidement. Elles seront alors subordonnées aux troupes combattantes et lutteront, par les armes, comme les autres.

**RMS: Avez-vous des problèmes pour trouver suffisamment d'aspirants, si l'on pense par exemple à la récente augmentation du nombre des cp PA?**

J. L.: L'augmentation des cp PA a été faite en diminuant l'effectif des cp existantes (réduction du nombre des sections, par compagnie, de six à cinq); le besoin en officiers n'est donc pas modifié par la réorganisation des troupes PA. La situation est actuellement la suivante chez les officiers: pas trop mauvaise chez les Suisses alémaniques, plutôt mauvaise chez les Romands.

Nous sommes également contraints de chercher des candidats of PA dans d'autres armes, cela d'ailleurs depuis la création des EO PA. Ils représentent 10-15% du nombre total des aspirants. Ces futurs aspirants suivent un cours d'adaptation de trois semaines. Nous leur expliquons en pratique et en théorie la mission des troupes PA. En cas de satisfaction mutuelle, chaque aspirant est ensuite convoqué définitivement à une EO ultérieure. Ce système nous a donné de bons résultats, pour autant toutefois que les cdt des ER comprennent qu'il ne s'agit pas

de nous envoyer des sous-officiers dont ils ne veulent pas, mais au contraire des candidats qui ont obtenu une proposition et pour lesquels leur arme n'a pas de place. Ces cdt ER doivent également informer et préparer ces caporaux. Il peut ainsi y avoir des aspirants très motivés et d'autres qui se sentent frustrés. A noter encore que nous recevons des aspirants de toutes les armes (troupes légères, infanterie, artillerie, troupes de transport, etc.).

**RMS: Les ER PA attirent aussi des recrues qui, sans la possibilité d'être convoquées à une ER PA ou san, seraient peut-être des objecteurs. Exercez-vous donc, durant l'EO, une technique spéciale du commandement à l'intention des futurs lieutenants?**

J. L.: Le soldat qui aurait peut-être refusé de servir dans une autre arme ne nous le dit généralement pas. Il est vrai, d'autre part, que nous avons dû accepter dans nos rangs un certain nombre de «non-porteurs d'armes pour raisons de conscience», mais ils ne représentent qu'un infime pourcentage de l'effectif global. Il n'y a pratiquement aucun problème, pour autant que nous expliquions aux jeunes l'ambivalence de la mission des troupes PA: sauver et aider, tout en n'hésitant pas à se défendre par les armes en cas d'attaque.

Pour aborder ce «problème» de l'objection sous son aspect général, j'aimerais faire remarquer qu'il n'y a qu'un très petit nombre de «vrais»

objecteurs de conscience (un peu plus de 200 sur les 729 personnes condamnées en 1983). L'objection n'est donc pas un problème «national», mais un miniproblème, et l'importance que nous y attachons en Suisse prouve l'attachement que nous portons aux minorités, même insignifiantes.

L'initiative populaire actuellement en discussion n'est pas la bonne solution, l'armée étant beaucoup trop dépendante d'effectifs maximaux pour pouvoir introduire un «service à la carte». Ce projet ne mentionne pas non plus si et comment les cadres de ce «service civil» seraient astreints à des périodes d'instruction aussi longues que celles des cadres militaires de milice, du caporal au capitaine par exemple. Le problème de l'encadrement n'est donc pas du tout réglé.

Il faut aussi être conscients que ceux qui refusent de servir ne nous aident pas à trouver une solution qui puisse satisfaire une majorité de la population. Ainsi, ils refusent souvent une prestation dans le cadre de la protection civile. Quel sacrifice sont-ils prêts à faire dans l'intérêt de la communauté nationale, quelles activités envisagent-ils qui seraient de nature à contribuer de manière significative à la défense du pays en général?

**RMS: Abordons le domaine de la jeunesse et, en particulier, celui des aspirants. Comment jugez-vous la «qualité» des jeunes de 1983?**

J. L.: La «qualité» des jeunes me semble être toujours la même; la

jeunesse a, et a toujours eu, des qualités et des défauts extraordinaires. Elle se caractérise par une capacité d'enthousiasme formidable, une obsession de l'injustice et une difficulté de souscrire aux compromis, aux demi-mesures. Les adultes ont, par contre, beaucoup changé avec les années. Nous vivons ainsi les contrecoups de mai 68 chez les «demi-jeunes» (28-34 ans), qui n'ont pas compris et ne comprennent pas qu'exiger quelque chose de quelqu'un n'est pas forcément lui vouloir du mal, bien au contraire.

Le jeune d'aujourd'hui est très attentif à ce qu'on lui demande de respecter, à condition de connaître le pourquoi de ce respect. La jeunesse a un besoin légitime d'être fière de ce qu'elle fait. On voit ainsi certains jeunes fiers d'avoir réussi à terminer une marche de 10 km... parce qu'on ne leur a pas demandé autre chose. Si nous les préparons par contre, durant l'ER, à marcher 85 km, ils arriveront à terminer et leur fierté sera alors pleinement justifiée cette fois-ci. Là réside le dilemme des adultes: ils ne savent plus exiger et ont des jeunes qui sont fiers de performances qui n'en sont pas. La jeunesse de 1983 n'est pas plus faible, ni physiquement ni psychologiquement, que celle d'il y a 20, 40 ou 50 ans, mais elle se trouve devant des chefs, des enseignants, des parents, etc., qui ne savent plus ce qu'«exiger» veut dire. A côté de cette jeunesse saine, existent aussi quelques isolés qui présentent des particularités nouvelles

(drogue, etc.); il s'agit là d'une infime minorité.

**RMS: Quelle est la situation particulière des aspirants, de tout temps jugés par les chefs militaires comme les plus aptes à devenir officiers, donc à détenir une responsabilité immense sur la vie des jeunes qui leur sont confiés? Sont-ils à même d'honorer la confiance que le pays place en eux?**

J. L.: Il faut se poser deux questions en tant que cdt d'EO: Qu'est-ce qu'un officier? Comment fait-on un officier? Je me suis posé ces questions avant de prendre le commandement de ces EO PA et j'ai actuellement le sentiment que nous risquons de commettre trois fautes de raisonnement qui peuvent être graves pour les EO:

- on n'apprend pas aux aspirants ce qu'est la responsabilité,
- on enlève aux aspirants le sens du risque,
- on exagère la partie théorique des EO.

Voyons ces trois reproches en détail:

On ne leur apprend pas à être responsables de quelque chose; nous avons tendance, dans l'armée, à déléguer des responsabilités pour les missions qui ne nous intéressent pas. Prenons un exemple concret: le fourrier qui rend responsable une recrue de l'entretien de son vélo. Le futur soldat ressentira cette mission comme indigne de lui ou comme une corvée. Le chef de sct (ou le cdt cp) pourrait ordonner différemment cette mission

en demandant personnellement à une recrue, par exemple mécanicien sur vélo au civil, de s'occuper de l'entretien des vélos de la cp, en raison de ses connaissances professionnelles et de l'importance que ces véhicules représentent pour la bonne marche du service: le soldat se sentira valorisé. On ne pourra, certes, pas toujours tomber sur des cas aussi simples. Il n'en reste pas moins qu'une vraie responsabilité doit mettre «en valeur» celui qui la reçoit.

Dans le cadre d'une EO — et il s'agit là d'un avis tout à fait personnel —, on peut confier des responsabilités réelles en rendant les aspirants responsables de la marche du service de la cp EO. On peut ainsi fixer, par semaine, une équipe de commandement comprenant un asp cdt cp, un asp of mat, 3 asp chefs sct et 6 asp chefs gr, plus un sof des malades, etc. Les équipes changent donc chaque semaine, étant bien entendu qu'elles sont toutes déterminées au début de l'EO et que la prochaine équipe fonctionne comme observatrice la semaine précédant son engagement réel. Il faut alors être très sévère avec soi-même et réellement donner des responsabilités concrètes en avertissant par exemple l'asp XY: «Vous qui serez cdt cp en 5<sup>e</sup> semaine, il vous appartiendra d'organiser la dislocation de l'école de Wangen a/A à Vouvry, y compris la reconnaissance préalable des locaux, l'organisation du mouvement par train (matériel) et par route, l'arrivée à Vouvry, etc. Mes instructeurs et moi, nous vous aide-

rons, mais vous serez le responsable.»

Il peut se passer deux choses négatives:

- je risque de ne pas retrouver mon école... mais il n'y a rien de plus éducatif qu'une erreur;
- les chefs de classe se voient à tout moment confrontés à des aspirants qui doivent s'absenter pour une reconnaissance à effectuer dans le cadre de leur activité de cdt cp à tel ou tel moment.

L'aspirant désigné comme cdt cp devra également organiser chaque jour un rapport de cp pour définir l'activité du surlendemain dans ses moindres détails avec ses chefs sct (ces rapports étant bien évidemment supervisés par des instructeurs), contrôler la marche du service, désigner des camarades pour des fonctions particulières et établir l'ordre du jour.

On inculque ainsi également la responsabilité du tout. Le chef doit vérifier. N'importe quel idiot au monde peut donner un ordre; être chef, ce n'est pas cela. Il faut savoir donner un ordre et le contrôler pour, éventuellement, le corriger avant qu'il ne soit trop tard. Le chef ne doit pas tout contrôler, mais doit contrôler l'essentiel. L'intelligence du chef réside dans le fait de savoir ce que veut son supérieur, comment organiser l'action et savoir où et comment contrôler.

Dans cet esprit, j'avais donné comme devise: «Est officier celui qui, dans le vide, le néant et le désespoir, s'empare de la barre.» Je voulais ainsi montrer aux aspirants que la respon-

sabilité n'est pas quelque chose qui vient d'en haut, elle est chez l'officier, elle fait partie de l'officier. L'officier est une personne qui est responsable, qu'il ait une mission ou non, toujours et pas seulement au service, mais 365 jours par année, 24 heures sur 24. Si j'arrive à inculquer cet état d'esprit aux aspirants, je crois leur apporter une grande partie de l'«esprit d'officier».

On n'apprend pas non plus aux aspirants à prendre des risques. Nous avons tendance, dans notre armée et surtout parmi les instructeurs, à faire le raisonnement suivant: il y a, dans une EO, trop de matières à enseigner; autant dès lors que l'enseignement se fasse exclusivement, parfaitement et rapidement par des professionnels, plutôt que de courir le risque d'erreurs et de répétitions (synonyme de pertes de temps) avec des aspirants. Cette manière de procéder a un immense désavantage: l'instruction est certes presque parfaite, mais on mâche tout aux futurs officiers qui n'ont plus besoin de réfléchir aux travaux de préparation d'un exercice, au matériel à commander, à l'organisation, au contrôle, aux corrections et à la critique finale. Tout leur paraît facile et les problèmes commencent lors de leur paiement de galons. On ne leur apprend pas assez à prendre des risques, à risquer des exercices.

On a, finalement, trop tendance à faire venir dans les EO des spécialistes pour tenir de brillantes théories. On se rend toutefois vite compte que l'on

n'apprend pas beaucoup de choses durant une théorie. J'ai donc demandé que l'instruction en salle soit limitée au strict minimum, au profit de l'instruction dans le terrain, à l'extérieur. Lors de l'EO PA 82, nous sommes parvenus à avoir 73% d'instruction extérieure et 23% seulement d'instruction intérieure. Ce simple fait a complètement modifié l'esprit de l'EO.

**RMS: Pour terminer, une dernière question: Trouve-t-on encore chez les aspirants de 1983 la «vocation d'officier»?**

J. L.: On a bien sûr certaines prédispositions, mais cette vocation, cette responsabilité, se forme. Il y a,

par exemple, des personnes qui n'aiment pas les responsabilités; elles seront peut-être d'excellents exécutants, mais elles ne seront pas des officiers. Quant à ceux qui veulent devenir officiers et qui disposent du bagage de qualités élémentaires, ceux-là peuvent apprendre encore plus et mieux ce qu'est le véritable sens des responsabilités.

Commander une école d'officiers, vivre cette école avec ses aspirants, c'est une expérience absolument extraordinaire, qui oblige heureusement... à rester jeune.

Propos recueillis par  
Dominique Reymond

*De tout temps les hommes qui tentent de violer de la façon la plus brutale les opinions des autres sont les plus sensibles à la moindre contradiction.*

STEFAN ZWEIG